

miers possesseurs et naturellement remplis de défiance et d'appréhension contre tout nouvel état de choses.

Le temps n'est-il pas venu de reconnaître et de consacrer de si hauts mérites ? Au moment où nos provinces se développent avec une rapidité qui tient du prodige, et où la richesse et le bien-être s'étalent partout, les heureuses générations, qui recueillent les fruits des travaux et des fatigues de l'immortel découvreur, ne lui doivent-elles pas l'hommage d'un monument ? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre....

Nous déclarons donc ouverte la liste de souscriptions pour le monument de La Vérendrye. Qu'on veuille bien adresser toute offrande, si minime soit-elle, au secrétaire-trésorier, soussigné, qui en accusera réception. Nous n'entendons gêner en rien les initiatives individuelles ou collectives qui surgiront spontanément, mais nous ne nous tenons responsables que de ce qui sera versé directement ou indirectement dans notre caisse.

LE COMITÉ DU MONUMENT DE LA VERENDRYE

JOSEPH LECOMTE,

L'ABBÉ DENYS LAMY,

président.

secrétaire-trésorier.

Saint-Boniface, Man., 1er février 1912.

BON MOT (entendu dans une dégradation militaire à Constantine).

UN ZOUAVE. — A combien ce soldat est-il condamné ?

— Aux travaux forcés à perpétuité !

— Oh ! dit le zouave, ils s'arrangeront bien pour le faire mourir avant qu'il ait terminé sa peine.